

## Communiqué de presse relative à la consommation des mangues

### Fruit savoureux mais à consommation délicate

Comme chaque culture a sa période de forte production, le Bénin connaît actuellement la saison des mangues. De toutes formes et de diverses provenances, elles bondent les marchés de Cotonou. Cette période constitue une aubaine pour les femmes ménagères qui se font une source de revenus par sa vente dans nos différentes rues.

La mangue est un fruit délicieux, mais si on n'y prend garde, sa consommation pourrait être source d'ennuis et de désagréments.

En effet, la mangue est un fruit qui attire des essaims de mouches, du fait de son goût très sucré. Ainsi, ces mouches peuvent gêner le consommateur lui-même qui se sert souvent de son second bras comme chasse-mouches et son entourage. Ces mouches peuvent s'éparpiller et se poser sur des ustensiles de cuisine ou des aliments de commerçantes ambulantes.

Le consommateur moins averti qui consomme les aliments de ces marchandes pourrait contracter des maladies comme la diarrhée, le choléra, le vomissement.

En considération des torts que pourraient se causer les consommateurs, par inadvertance la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB), association qui œuvre pour la consommation durable à travers des formations et l'information des consommateurs voudrait appeler les consommateurs à prendre les mangues dans la nuit, moment pendant lequel les mouches semblent se reposer dans leurs niches. En plus, elle souhaite qu'un minimum d'hygiène soit appliqué avant que le fruit ne soit ingurgité ; c'est-à-dire que la mangue doit être lavé avant sa consommation.

Ces petits conseils vous permettront d'éviter d'énormes frais médicaux. N'existe-t-il pas un adage qui dit : « Vaut mieux prévenir que guérir ».

Le Président

Romain Abilé HOUÉHOU